SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Commune d'Adjohoun
Objet : Reprise des travaux de construction de 250 ml x 2 de caniveaux sur l'axe RN4-maison LAVINON.
Référence SIGMAP : T_ST_101340
Avis n° : 10B/25..../C-ADJ-SE-PRMP-DST-SP/PRMP du 29/10../2025
Identification de la procédure : Appel d'offres Ouvert National (AAON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune d'Adjohoun publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 07 février 2025 (version 1).
2. La Commune d'Adjohoun a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds MCVDD et FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT, afin de financer son programme de renforcement de la gouvernance local et de la cohésion sociale, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **reprise des travaux de construction de 250 ml x 2 de caniveaux sur l'axe RN4-maison LAVINON.**
3. La Commune d'Adjohoun sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
   - Réaliser le long de la rue des ouvrages constitués de caniveau recouvert de dallettes amovibles et coulées en place ;
   - Réaliser les travaux de terrassement et construire la chaussée avec couche de roulement en graveleux latéritiques.

   * **Les travaux sont en lot unique.**
   * **Aucune variante technique concernant l'objet des travaux se sera prise en considération ;**
   * **Des variantes pour ajustement de délai d'exécution sont prises en compte.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises intervenant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Avoir exécuté avec succès en tant qu'entrepreneur, groupement solidaire d'entreprise ou sous –traitant au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023,2022, 2021 et 2020) et de l'année en cours, au moins trois (03) marchés de travaux similaires chacun de **cinquante millions sept cent quarante-neuf mille neuf cent trente-trois (50 749 933) FCFA HTVA dans le domaine de réalisation des caniveaux** justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. En tenir compte au niveau de sous-section C. les critères d'évaluation et de qualification.

COMMUNE D'ADJOHOUN
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
ADJOHOUN LE 09/04/25

- Le soumissionnaire devra disposer de matériels adéquats, tels que décrits dans la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Le soumissionnaire devra disposer d'un personnel d'exécution, tels que décrits dans la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

NB : les expériences et la qualification du personnel proposé doivent être justifiées par un CV signé et daté par le personnel et la copie légalisée des diplômes et copies légalisées des attestations d'expériences acquises dans le domaine.

- **Capacité financière** :

- Fournir les états financiers pour les exercices (2022, 2023 et 2024) certifiés par un Expert-comptable ou comptable agréé et portant la mention de la DGI ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égale à **soixante-trois millions quatre cent trente-sept mille quatre cent seize (63 437 416) F CFA**, justifié par les états financiers (annexe A-3-2) ;
- Disposer des avoirs liquide, des fonds propres ou lignes de crédit, autres que l'avance de demarrage éventuelle, à hauteur de **vingt millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-treize (20 299 973) F CFA HTVA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agrée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises intervenant ou exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Fournir en lieu et place des références techniques, le personnel d'encadrement : un responsable technique de BAC+5 en BTP ayant participé à l'exécution, au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours, au moins à deux (02) marchés, chacun, d'un montant **cinquante millions sept cent quarante-neuf mille neuf cent trente-trois (50 749 933) FCFA HTVA.** Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives (les deux accompagnées des contrats : page de garde et page de signature portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte.

NB : ces expériences seront justifiées par le curriculum vitae, les diplômes légalisés et les attestations de travail (avec précision de l'autorité contractante, le contrat et le montant du marché) légalisées du personnel d'encadrement. Sans ces documents, l'expérience du personnel ne sera pas prise en compte. Seule l'attestation de travail légalisée au tribunal sera prise en compte

- Le soumissionnaire devra disposer de matériels adéquats, tels que décrits dans la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Le soumissionnaire devra disposer d'un personnel d'exécution, tels que décrits dans la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- **Capacité financière** :

COMMUNE D'ADJOHOUN
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
ADJOHOUN LE 09/04/2025

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels (en originale) portant l'objet du marché, le montant et la période devra couvrir l'exécution du marché d'un montant de **cinquante-huit millions trois cent soixante-deux mille quatre cent vingt-trois (58 362 423) F CFA.**
- Disposer des avoirs liquide, des fonds propres ou lignes de crédit, autres que l'avance de demarrage éventuelle, à hauteur de **vingt millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-treize (20 299 973) F CFA HTVA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agrée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois.**

NB : En ce qui concerne les variantes au délai prévues, l'écart entre le délai le plus tôt et le délai le plus tard est de deux (02) mois pour ce marché. Ce délai constitue la période de temps acceptable où les opérations de travaux faisant l'objet du présent Appel d'Offres doivent être exécutées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjohoun**; email : prmp.adjohoun@mairie.bj, numéro : **01 97 36 95 93** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjohoun ;** email : prmp.adjohoun@mairie.bj tous les jours ouvrable de 08 heures à 12h30 et de 14h à 17h30, heures Locales.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 29/10/2025 ..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans **l'enceinte de l'hôtel de ville au 2ème Bâtiment à droite, 3ème bureau à droite ; e-mail :** prmp.adjohoun@mairie.bj . Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée et unique de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP, au 2ème Bâtiment à droite, 3ème bureau à droite au plus tard le 21/11/2025 à 10h00 (heure locale) Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

COMMUNE D'ADJOHOUN
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
ADJOHOUN LE 29/04/25